LE BLAINVILLOIS

Novembre 2013
Nouvelle édition n°54

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Informations travaux
- Plumes, paillettes et nouvel an
- Trop d'incivilités

DANS VOS AGENDAS

A NOTER

Depuis le 24 octobre 2013, la vitesse de circulation rue Mal Leclerc (de la rue du Bac à la place de Lorraine), est limitée à **30 km/h** dans les deux sens.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Dans le Blainvillois d'octobre, je vous informais du contenu d'une lettre circulaire de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle rappelant les articles essentiels du code électoral relatifs à la communication en période préélectorale.

Aujourd'hui dans le même esprit, je tiens à vous informer des nouvelles modalités d'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires prévues par la loi du 17 mai 2013 et précisées par le décret du 18 octobre 2013.

En effet, à compter des élections municipales prochaines, les électeurs blainvillois, comme ceux des communes de plus de 1 000 habitants, éliront en même temps et pour la même durée de mandat, leurs conseillers municipaux mais aussi, leurs conseillers communautaires représentant la Commune de Blainville-sur-l'Eau à la Communauté de Communes du Val de Meurthe (CCVM).

Les candidats au Conseil Municipal devront comme auparavant se constituer en listes complètes et paritaires avec une alternance systématique homme / femme. En ce qui concerne notre Commune, le nombre de **27 conseillers municipaux** reste inchangé.

Les candidats au Conseil Communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil Municipal. Ils devront dorénavant se présenter sous forme de listes complètes et paritaires.

Le nombre de conseillers communautaires est fixé à 33 membres répartis entre les 7 communes par arrêté préfectoral du 18 octobre 2013. Pour Blainville-sur-l'Eau, ce sont **9 conseillers** qui y siègeront.

Il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au Conseil Municipal sans constituer une liste de candidats au Conseil Communautaire (ou inversement).

Le bulletin de vote comportera ainsi 2 listes avec :

- à gauche, celle des candidats aux élections municipales et à droite, celle des candidats aux élections communautaires.

Les électeurs ne voteront qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces deux listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

De même, comme il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle, tout bulletin comportant des noms rayés, ajoutés ou des annotations ou signe distinctif serait nul.

La répartition des sièges est faite en fonction des résultats obtenus tant sur la liste des candidats au Conseil Municipal que sur la liste des candidats au Conseil Communautaire.

Bonne lecture,

Le Maire
Anne-Marie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 4 novembre** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 13 et 27 novembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Fermetures :

• L'accueil du CCAS sera fermé du 6 au 18 novembre inclus.

• Point accueil Haut des Places les 6 et 13 novembre.

Calendrier des chasses

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur le site internet de la Commune, www.blainvillesurleau.fr, rubrique Vivre ensemble.

Saint-Nicolas avec Blénod

Organisée par le CCAS, la traditionnelle rencontre avec nos amis de Blénod se déroulera le jeudi 5 décembre à la MFC, à partir de 12h00. Inscriptions dans les clubs ou au CCAS à partir du 19 novembre.

Tarif : 28 euros payables à l'inscription.

Chez nos voisins

Dimanche 3 novembre - Cyclo cross organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières et Macadam'Cowboys de Badonviller. Zone de Loisirs Damelevières. Entrée libre.

Dimanche 17 novembre - Les Foulées de Damelevières

Trophée Sport Loisirs. Inscriptions sur place à partir de 13h00.

Première course à 14h00. Tombola avec le numéro de dossard.

Organisation Comité des Fêtes de Damelevières et ACBD Basket.

Dimanche 24 novembre - Loto

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières et animé par Françoise et Bruno.

Ouverture des portes à 13h00. Salle des Fêtes de Damelevières.

Réservations au 03 83 75 74 25 ou 03 83 75 99 66.

Du 29 novembre au 1er décembre - Marché de la Saint Nicolas

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Animaux de la forêt

Du 5 au 30 novembre, les animaux de la forêt de France et d'Europe s'exposent à la Médiathèque l'Eau Vive. Les forêts de feuillus et de conifères abritent une faune riche et variée. Si le renard et le cerf nous sont familiers, de tous petits mammifères restent méconnus. À découvrir durant les heures d'ouverture, l'entrée est évidemment libre.

Ateliers scientifiques

Nous n'en avions pas parlé le mois dernier (pour cause de date d'impression du Blainvillois). Samedi 28 septembre, la médiathèque accueillait son premier atelier scientifique, en partenariat avec le CNRS. Vêtus de blouses, de gants et de lunettes de protection, les apprentis chimistes, encadrés par deux enseignantes scientifiques, ont découvert les mystères de la réactivité de certains liquides, de fruits qui produisent de l'électricité, et bien d'autres choses passionnantes. Ces ateliers, premiers du genre, ont rencontré un grand succès auprès des participants, l'opération sera certainement renouvelée.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 7 et 28 novembre dès 14h30 - Thés dansants

organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 9 - Marche de nuit. 16h00 MFC. Circuit : Blainville-sur-l'Eau, Charmois (11km)

Samedi 16 - 13h30 MFC . Circuit : Flin 11 km (3h00)

Samedi 23 - 13h30 MFC . Circuit : Barbonville 11 km (3h00)

Samedi 30 - 13h30 MFC . Circuit : Vigneulles 11 km (3h00)

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur www.ccvm54.fr

Renseignements : 03 83 71 43 62.

Dimanche 17 novembre à partir de 12h30 - Repas dansant

organisé par la FNACA, animé par l'orchestre Dancing.

Participation aux frais : 30 euros par personne, 15 euros pour les enfants de 10 à 14 ans (gratuit pour les moins de 10 ans). Renseignements et inscriptions auprès de René COBEE (03 83 75 05 68 ou 06 82 20 40 27), Roger COLIN (03 83 75 98 63) ou André MENIGOT (03 83 75 74 69). Inscriptions jusqu'au 11 novembre. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 23 novembre à 21h00 - Bal folk

avec l'orchestre Free Folk Quartet. Une belle soirée en perspective qui permettra de rassembler les amateurs de danses traditionnelles dans une ambiance conviviale.

Prix des entrées : adultes 8 euros, étudiants et - de 16 ans 5 euros.

Dimanche 24 novembre à partir de 14h30 - Thé dansant

organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Dancing. Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 27 novembre de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture, séance dans le cadre de la Ludothèque.

INFORMATIONS TRAVAUX

Une belle rue principale

La patience des riverains a parfois été mise à rude épreuve, mais le résultat est là. Après un mois de travaux menés conjointement avec le Conseil Général 54 et le SIE, le nouveau revêtement de la RD1 est posé, événement marquant la fin des coupures de circulation. Il restera quelques aménagements, mais l'axe principal du centre ville a subi une cure de jouvence, avec également des places de stationnement supplémentaires et des canalisations remplacées. Merci à tous les habitants pour leur concours (respect des consignes de stationnement…).

L'herbe pousse

Après l'installation des jeux aux abords de la MFC, il s'avérait nécessaire de remettre en état la zone herbeuse qui les entoure. Cela pose évidemment un souci fonctionnel puisque la terre ne doit subir aucune agression lors de la pousse. Il était donc initialement prévu que les jeux soient inaccessibles jusque fin octobre. Malheureusement, l'herbe a pris son temps pour pousser et le seuil de stabilité n'est pas atteint. La décision a donc été prise de prolonger jusque fin novembre, ceci afin d'éviter de devoir refaire la même opération au printemps. L'accès aux jeux ne sera donc pas possible tout de suite, on pourra se consoler en se disant que cela évitera une nouvelle fermeture plus tard.

CA VALAIT LE COUP

Un dépôt important

Depuis quelques semaines, un tuyau trône en Mairie, visible par tous les Blainvillois. Les travaux actuellement en cours au Haut-des-Places concernent, en plus de la voirie, de la mise en sécurité ou de l'éclairage, le remplacement des tuyaux d'eau. Et force est de constater qu'il s'agissait de travaux nécessaires, les tuyaux d'alimentation en eau potable étaient quasiment bouchés par les dépôts de calcaire s'accumulant au fil des années. Rien de dangereux pour la santé, mais l'urgence était là, une rupture de canalisation aurait entrainé des dégâts et des désagréments plus importants que les chantiers actuels.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

INFORMATIONS AUX BLAINVILLOIS

Puisque nos récents propos sont perçus par Mme le Maire comme de la propagande électorale, **nous ne pouvons donc plus vous informer de ce que nous savons de la vie municipale**. C'est pourquoi nous nous orienterons, désormais, vers une information citoyenne intéressant la vie de la cité.

Ainsi, les informations apportées à nos concitoyens ne nous conduiront pas devant le Conseil d'Etat !!!

Afin de compléter le bref encart du Blainvillois d'octobre, **voici quelques précisions nécessaires concernant l'inscription des citoyens sur les listes électorales**. Elle s'adresse essentiellement aux nouveaux habitants et aux jeunes Blainvillois.

Où s'adresser ? Dans la mairie de mon domicile.

Quand ? Avant le 31 décembre 2013. Il est utile de faire ces démarches dès que possible afin d'éviter l'affluence de fin d'année.

Qui peut s'inscrire ? Toute personne qui :

-possède la nationalité française ou la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne

-n'est pas déchue de ses droits civiques

-est âgée d'au moins 18 ans ou atteignant 18 ans la veille du premier tour du scrutin

-justifie d'une attache avec la commune d'inscription

Quels sont les documents à fournir ?

Un titre d'identité, au choix (carte d'identité, passeport …).

Ainsi qu'un justificatif de domicile, au choix (facture de gaz, électricité, téléphone fixe…).

L'an prochain, je vote… cette année, je m'inscris.

NE PAS VOTER, C'EST RENONCER A UNE PART DE SA CITOYENNETE.

A.Collet, G. Demonet, N. Gallois, O. Martet, E.Oudin.

INCIVILITES

À Blainville on y vit bien, mais certains Blainvillois se laissent parfois aller au détriment de leurs concitoyens. Pour preuve, les régulières incivilités remarquées au fil du temps.

Des déchets qui ne sont pas à leur place

De nombreuses bennes diverses et au rôle défini ont été installées par la CCVM depuis longtemps maintenant. Carton, papier, déchets verts, verre… pourtant, on assiste depuis quelque temps à une accumulation d'ordures aux pieds de ces bennes. Tout et n'importe quoi y est déposé (tuyaux en plastique, caisses ou planches en bois, sacs plastiques en tout genre, emballages multiples, piles de revue…), et l'espace censé recueillir les déchets devient littéralement une décharge à ciel ouvert. C'est une pratique curieuse puisqu'on imagine mal les personnes responsables déposer leurs ordures personnelles à côté de la poubelle de la cuisine.

Les agents de la CCVM et parfois ceux de la Commune, passent donc un temps particulièrement conséquent à réparer ces négligences. Il est donc une nouvelle fois demandé aux habitants de respecter ces lieux et de déposer les déchets en tout genre dans les bennes prévues à cet effet, ou de se rendre à la déchetterie lorsqu'il s'agit de cartons, d'arbres ou d'électroménager par exemple.

Les chiens aboient et rien ne se passe…

De nombreux habitants de la Commune se plaignent d'aboiements intempestifs de certains de nos amis à quatre pattes. S'il faut bien admettre que l'aboiement représente la seule façon qu'ont les chiens de communiquer, il faut reconnaître que toute la journée, c'est un peu long. En appartement ou en maison, le respect des voisins passe aussi par là. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, considérés comme des bruits normaux causés par un animal. Néanmoins, la loi sanctionne les propriétaires qui n'agissent pas pour éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24h sur 24 (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). Si vous êtes victimes de ce type de désagrément, vous pouvez tenter une discussion amiable avec le propriétaire du chien. Et si cela ne fonctionne pas, le conciliateur tenant permanence en Mairie peut vous aider. Il existe également aujourd'hui des solutions simples (collier anti-aboiements) pour permettre une cohabitation sereine entre habitants.

Dans le même ordre d'idées, les chiens ne sont pas forcément responsables de leurs actes. Les propriétaires sont donc appelés à être vigilants quant aux crottes déposées sur les trottoirs. Munissez-vous d'un sac plastique (vous pouvez en retirer gratuitement en Mairie), et ramassez les déjections de vos chiens. Pour mémoire, ne pas ramasser les crottes peut être sanctionné d'une amende allant jusqu'à 250 euros.

Ça va trop vite

Les aménagements réalisés rue de Gerbéviller, avenue du Nid ou sur la RD1 ont contribué à diminuer la vitesse de la plupart des véhicules en ces endroits. Mais certains pilotes amateurs continuent de prendre les rues pour des circuits de vitesse, au Génalieu, dans les cités Est, au Haut-des-Places. Est il nécessaire de rappeler que 70% des accidents de la route ont lieu en agglomération ? Qu'il y a beaucoup plus d'enfants qui traversent la route à Blainville-sur-l'Eau que sur un anneau de vitesse ? Et qu'il serait bon que les automobilistes acceptent le fait qu'ils sont beaucoup plus dangereux pour les autres que pour eux-mêmes ? Alors en plus de rappeler qu'en ville aussi on peut être verbalisé (ou se faire retirer son permis) pour excès de vitesse, on pourrait conclure en rappelant d'un vieux slogan de la sécurité routière "**ne jouons pas avec la vie**".

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la Publication : Anne-Marie FARRUDJA • Rédaction : Nathalie AHRACH, Patrick GONTIER, Jacques BOURGUIGNON, Catherine SCHNEIDER, Lauric DIDIER-MOUGIN
Tél : 03 83 75 70 05 - Fax 03 83 75 94 33 - Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr - Site Internet : www.blainvillesurleau.fr • Impression : Atelier KETSHOP - Blainville-sur-l'Eau - Dépôt légal n°186 • Tirage 2100 ex. - Imprimé sur papier recyclé

LES SOIREES S'ENCHAINENT

Soirée magique

Samedi 19 octobre, les bénévoles du Comité des Fêtes ont organisé la soirée Cabaret avec une grande maîtrise, comme à l'accoutumée. Assurant l'accueil, le service et l'accompagnement des participants avec professionnalisme et efficacité, ils ont permis la réussite de l'événement, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Paillettes, plumes, musique et repas gastronomique, les quelque 190 convives n'ont pas regretté leur soirée. Les artistes de Precious Diamond, passant du charleston au french cancan avec aisance et dynamisme, ont proposé un show digne des plus grands établissements de la capitale. Et les applaudissements n'ont pas manqué pour saluer les magnifiques numéros de danse présentés.

Le Comité réfléchit déjà à l'édition 2014. Il se murmure que le spectacle changera quelque peu, revenant à un cabaret varié, alliant chant, danse, comédie et numéros spectaculaires.

Nouvel an

Et les membres du Comité ne vont pas se reposer beaucoup puisque la soirée de la Saint-Sylvestre approche à grands pas. Cette année, ils s'occupent de tout, afin d'être certains d'offrir aux participants une soirée sans accroc. C'est l'orchestre "Dancing" qui assurera l'ambiance et les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie. Le repas sera préparé par un traiteur local, le menu est en cours d'élaboration. Tout sera parfaitement organisé pour bien passer l'année, et faire la preuve que quand le Comité s'occupe de l'organisation, tout va bien !! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée en appelant le Comité au 06 95 88 08 67.

CINEMA

Toujours proposées par le CCAS, les séances de cinéma organisées en collaboration avec l'Impérial de Lunéville rencontrent un beau succès. La programmation offre systématiquement des films qualifiés de grand public et accessibles à tous. En novembre, c'est le film "Au bonheur des ogres" qui sera diffusé. Tiré d'une saga littéraire à succès écrite par Daniel PENNAC, "Au bonheur des ogres" met en scène Benjamin MALAUSSÈNE, frère aîné et tuteur de famille nombreuse, et bouc émissaire de profession. Mais quand des bombes commencent à exploser dans le grand magasin où il est chargé de recueillir les mécontentements des clients, c'est tout son univers qui s'en trouve chamboulé.

La séance aura lieu mercredi 20 novembre à 17h30, les inscriptions se font en mairie

SOIREE HUMOUR ET CHANSONS

Lapins Noirs 3ème opus

Ce coup-ci nos Lapins (Félix Lobo, Eric Mie, Armelle Witzmann et Fabrice Colombéro) sont coincés entre 1975 et 1989 et ils revisitent, à leurs manières, les perles méconnues de la Chanson Française de cette époque, avec quelques anachronismes quand même parce qu'il ne faut jamais être trop sérieux. C'est dans des tenues "POP WIZZZ" qu'ils ont le look coco et qu'une nouvelle fois ils vont franchir le mur du son de l'humour "daucus carota" (vous pouvez chercher dans votre dictionnaire !) pour votre plus grand plaisir. Ricet Barrier, Claude Semal, Sarclo, Allain Leprest, Pierre Bachelet (noooonn ?... Si Si !), Juliette, Anne Sylvestre, Francis Blanche, Jacques Grello et François Corbier leur servent de guides spirituels pour ce nouvel épisode. Il se peut qu'un petit lapin naisse de leurs facéties, allez savoir…

Ça se passe le **vendredi 15 novembre à 20h30** à la MFC, l'entrée est libre et gratuite.

ATELIERS PHOTOGRAPHIQUES

Portraits

Elle était déjà venue à Blainville-sur-l'Eau il y a quelques années et elle avait laissé un bon souvenir aux enfants qui avaient participé à ses ateliers. La photographe Nicolette HUMBERT a été mise à l'honneur dans le cadre de l'opération »"Un mois un auteur" organisée par la Médiathèque l'Eau Vive, tout le mois d'octobre. En plus de la présentation de son exposition, Nicolette HUMBERT a animé trois ateliers photos sur le thème du portrait. Les enfants, une vingtaine environ, ont réalisé une multitude de clichés, en gros plan, voire même très gros plan. Une sélection de ces travaux sera exposée au mois de décembre et un vernissage de l'exposition aura lieu. Nous en reparlerons dans le Blainvillois, et sur blainvillesurleau.fr.

THEATRE

La troupe de Théâtre de Gerbéviller présentera le 22 novembre son spectacle "Panique à l'hôpital" à 20h30 à la MFC. Les entrées seront délivrées contre des dons en nourriture destinés à alimenter la campagne de distribution de cet hiver 2013 / 2014.

Venez nombreux, soyez généreux.

CELEBRATION

95ème anniversaire de l'Armistice 1914 - 1918

Lundi 11 novembre 2013

10h15 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Vigneulles

10h35 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Barbonville

11h00 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Charmois

11h20 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h45 : dépôt de gerbe Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare des Libellules,

12h00 : vin d'honneur offert par les deux municipalités à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau.